

*Proposition présentée par les députés :*

*M<sup>me</sup> et MM. Thierry Cerutti, Pascal Spuhler, André Python, Mauro Poggia, Eric Stauffer, Florian Gander, Sandro Pistis, Guillaume Sauty, Jean-François Girardet, Roger Golay et Dominique Rolle*

*Date de dépôt : 27 août 2012*

## **Proposition de motion**

### **Cambriolages, vols, insécurité : encourageons les réseaux de prévention entre voisins !**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que les cambriolages ont fortement augmenté ces dernières années ;
- que ce que l'on appelle « petite délinquance » se développe fortement et rend la vie difficile à de nombreux citoyens ;
- que la police cantonale vaudoise a mis en place le concept Police-Population, qui construit un réseau de solidarité entre voisins ;
- que cette politique a fait ses preuves, en particulier sur la Côte vaudoise ;
- que la population demande des solutions pragmatiques et rapides pour améliorer la sécurité à Genève ;
- que des habitants de la commune de Vernier proposent de lancer une expérience de ce type ;

invite le Conseil d'Etat

- à étudier le projet vaudois « Police-Population (PoPul) » et à évaluer sa réalisation sur Genève ;
- à proposer un projet de prévention de la sécurité pour les actes criminels, qui permette de construire des réseaux de solidarité entre voisins ;
- à inciter les habitants des quartiers à se réunir pour mettre en place une prévention contre les cambriolages et l'insécurité ;
- à soutenir les initiatives allant dans ce sens, en particulier l'action des habitants de Vernier.

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Le nombre des cambriolages et des petits délits a fortement augmenté, ce qui gâche la vie de nombreux habitants de notre canton.

Ce sont justement ces petits délits qui nous concernent le plus directement et qui pourrissent notre existence.

La police cantonale vaudoise a développé le concept « Police-Population (PoPul) », qui encadre des voisins agissant préventivement contre l'insécurité.

De quoi s'agit-il, selon la description qu'en font nos voisins vaudois ?

- *Construire un réseau de solidarité entre voisins.*
- *Améliorer le partenariat police-population.*
- *Informers personnellement les membres du réseau.*
- *Recevoir régulièrement des conseils sécuritaires.*
- *Alerter rapidement.*

Comme l'indique bien la police vaudoise, « ce n'est ni un transfert de tâches ou de compétences policières, ni la constitution de milices ou de groupes délateurs. Il s'agit de favoriser les comportements citoyens et responsables de chacune et chacun pour empêcher les délinquants d'agir ».

C'est en 1992 que le concept a été lancé par la police cantonale vaudoise suite à une recrudescence de cambriolages sur la Côte vaudoise, sous le nom de SMHab (Surveillance Mutuelle des Habitations), évoluant avec les nouvelles technologies comme les messageries électroniques et internet. Le concept a ensuite été rebaptisé « Police-Population », sur la base d'un dialogue et d'un partenariat.

Une bonne idée mérite d'être reprise, surtout face à l'importance du défi qui nous est posé actuellement.

Les Genevois en ont assez des cambrioleurs qui violent l'intimité des appartements, qui détruisent l'outil de travail des artisans et commerçants. Ils sont fatigués des trafics de drogue qui se développent à grande échelle sur de nombreux quartiers.

Dans une optique de prévention et d'information, nous pouvons tous ensemble améliorer la situation, en étant réunis en vue d'un objectif commun.

Des habitants de Vernier se sont déjà réunis pour proposer un concept de ce type, qui permet la participation de chacun à la sécurité collective, par la prévention. Ces dispositifs ne sont pas nouveaux puisqu'ils sont développés dans les pays anglo-saxons et qu'ils ont été repris dans le canton de Vaud.

En surveillant l'arrivée de cambrioleurs, en dénonçant un délinquant qui va commettre un délit, on fait preuve de civisme tout simplement.

C'est dans cette optique que des habitants de Vernier se sont réunis, qu'ils ont fait le point de la situation et ont décidé de prendre contact avec le nouveau conseiller d'Etat chargé de la sécurité.

Cette politique de prévention essentielle doit être soutenue largement, tel est le sens de la présente motion qui fait une proposition concrète, en demandant que les habitants de nos communes soient directement associés.

Pour ces raisons, nous vous prions, Mesdames et Messieurs les députés, de faire un bon accueil à cette motion.